



DELIBERATION N° 12

L'an deux mille-vingt-trois, le seize mars à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ, Maire.

Date de convocation : 10 mars 2023

Membres présents : F. GONZALEZ - MJ ROQUES - G. LASSABE - JM GUTIERREZ - M. EVENE - J.DOS SANTOS - L. GUYONNIE - P. ACEDO - C. DUFOUR - A. DARTIGUES - E. DEITIEUX - C.DOS SANTOS - J. WEBER - J. DARRIGADE - C. DUPIN - JP CAZAUX - JP ALPHA - S.PUYO - A. VALETTE - D. LAVIGNE - MA THEBAUD - C. MARTIN - H. ETCHENIQUE - J. RANCE - F. BILLARD

Membres absents excusés ayant donné procuration :

X.BAYLAC donne pouvoir à F.GONZALEZ
B.GERY donne pouvoir à M. EVENE
S.DARRIGUES donne pouvoir à C.DUFOUR
M.BECRET donne pouvoir à C.MARTIN

Secrétaire de séance : C.DOS SANTOS

Madame Marie José ROQUES, Adjointe, indique à l'assemblée qu'après un premier contact avec le mandataire de Mme Marie Madeleine BIERGE, veuve de l'artiste peintre Roland BIERGE né à Boucau (1922-1991), la Commune a reçu par courrier en date du 19 décembre 2022 la volonté de Mme BIERGE de faire don à la Ville de Boucau de certaines œuvres de son défunt époux, ainsi que de la documentation, livres, monographies et catalogues d'expositions pour un montant estimé à 17 495 €.

L'inventaire des œuvres récupérées est annexé à la présente délibération.

Il convient aujourd'hui d'accepter ce don qui n'est grevé d'aucune charge onéreuse pour la Commune.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé,
Après en avoir délibéré,

Accepte le don fait à la Commune de Boucau des œuvres de Roland BIERGE, par Madame Marie Madeleine BIERGE.

Nombre de
membres en
exercice : 29
Présents : 25
Votants : 29

Pour : 29
Contre : /
Abstentions : /

Objet :
**Acceptation du
don des œuvres
de Roland BIERGE**

*Certifié exécutoire
compte tenu du dépôt
à la Sous Préfecture
de Bayonne
le
et de la publication
le*

Pour extrait certifié conforme
Boucau, le 17 mars 2023
Le Maire



Envoyé en préfecture le 17/03/2023

Reçu en préfecture le 17/03/2023

Publié le



ID : 064-216401406-20230317-12_16_03_2023-DE